



COMMISSION PERMANENTE
Séance du vendredi 22 mai 2015

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le vendredi 22 mai 2015, à 14 heures 45, les membres de la Commission permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le mardi 19 mai 2015, se sont réunis à l'Abbaye de l'Épau, Salle Michel d'Aillières, sous la présidence de M. Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental.

Les membres ci-après de la Commission permanente ont été convoqués à la réunion :

Mme Béatrice Pavy-Morançais, Vice-Présidente,
M. Fabien Lorne, Vice-Président, *pouvoir à M. Dominique Le Mèner*,
Mme Véronique Rivron, Vice-Présidente, *pouvoir à Mme Dominique Aubin à compter du n° 4*,
M. Régis Vallienne, Vice-Président,
Mme Fabienne Labrette-Ménager, Vice-Présidente, *pouvoir à M. Régis Vallienne*,
M. Frédéric Beauchef, Vice-Président,
Mme Marie-Thérèse Leroux, Vice-Présidente, *pouvoir à Mme Béatrice Pavy-Morançais*,
M. Emmanuel Franco, Vice-Président, *pouvoir à Mme Marie-Pierre Brosset*,
Mme Véronique Cantin, Vice-Présidente,
M. Jean-Carles Grelier, Vice-Président, *excusé*,
Mme Marie-Pierre Brosset, Vice-Présidente,
M. Daniel Chevalier, Vice-Président,
Mme Dominique Aubin, Membre de la Commission permanente,
M. Gérard Galpin, Membre de la Commission permanente,
Mme Nadine Grelet-Certenas, Membre de la Commission permanente,
M. Christophe Chaudun, Membre de la Commission permanente,
Mme Nelly Heuzé, Membre de la Commission permanente,
M. Christophe Rouillon, Membre de la Commission permanente,
Mme Méлина Elshoud, Membre de la Commission permanente,
M. Yves Calippe, Membre de la Commission permanente,
Mme Sylvie Tolmont, Membre de la Commission permanente,
M. Christophe Counil, Membre de la Commission permanente,

Invités :

MM. François Bussard, Président de la Commission Agriculture, Ruralité et Développement local, Samuel Chevallier, Président de la Commission Emploi, Développement économique et touristique et Aménagement du territoire, Ghislain de Chateauvieux, Directeur Général des Services et Pierrick Berrigiot, Directeur de Cabinet assistaient également à la réunion.

EMPLOI, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1 - Emploi - Actions économiques et touristiques

1

Il est proposé à la Commission permanente :

- Au titre de l'économie, de prendre acte de l'achèvement des dossiers d'aide au développement de l'emploi dans les entreprises pour les sociétés CRISTALPACK et MORS SMITT FRANCE, de solliciter le remboursement de l'aide octroyée à la société NETALI à hauteur de 15 000 € et d'émettre le titre de recette correspondant, de prendre acte de l'achèvement des dossiers d'aide à l'immobilier d'entreprise pour les entreprises GALVA 72 et AKIOLIS GROUP, d'autoriser la candidature du Conseil départemental à la Présidence de la SECOS et d'allouer une subvention de 16 583 € à la Communauté de communes du Pays Marollais au titre de l'aide aux Communes et Communautés de communes rurales pour le maintien du commerce de proximité,
- Au titre du tourisme, d'approuver l'admission en valeur d'une créance de 72,61 €.

Accord de la Commission Permanente.

M. Dominique Le Mèner, Président du Conseil départemental, ne prend part ni au débat ni au vote.

2 - Allocation - Insertion et Programmation FSE 2014 - 2020

5

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'accorder une subvention d'investissement de 5 000 € pour TARMAC, ITER, la Croix rouge Sablé-sur-Sarthe, et 10 000 € pour le Centre Social de Montfort-le-Gesnois et d'habiliter le Président à signer les quatre conventions correspondantes,
- d'habiliter le Président à signer les conventions de coopération et les avenants correspondants relatifs à la promotion des clauses sociales, d'autoriser le Département à mobiliser une partie de la subvention FSE à hauteur de 50 % et d'habiliter le Président à signer tout document afférent à la demande d'exécution des opérations FSE.

Accord de la Commission Permanente.

MM. Christophe Counil, membre du Conseil d'administration de l'association ITER et Christophe Chaudun, vice-Président du Centre social rural du canton de Montfort-le-Gesnois, ne prennent part ni au débat ni au vote.

3 - Avenant à la Convention de fonds de concours entre la Région Pays de la Loire et le Département de la Sarthe pour l'opération de construction/rehabilitation 'mathématiques-recherche' à l'Université du Maine

17

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer l'avenant à la convention de fond de concours pour l'opération de construction 'mathématiques-recherche' à l'Université du Maine.

Accord de la Commission Permanente.

RÉUSSITE ÉDUCATIVE : COLLÈGES ET TRANSPORTS

- 4 - Participation du Département aux frais d'accompagnement relatifs aux transports des élèves des SIVOS et aux frais de transports des élèves des écoles primaires vers les piscines** 21
- Il est proposé à la Commission permanente d'accorder les subventions au titre :
- des frais d'accompagnement relatifs aux transports scolaires des élèves des SIVOS pour un montant de 9 035 €
 - des frais de transports des écoles primaires vers les piscines pour un montant de 8 096 €.
- Accord de la Commission Permanente.**

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRES, INFRASTRUCTURES ET ROUTES

- 5 - Echange, cession et déclassement - classement de voirie** 25
- Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser : - l'échange de terrains entre le Département et le Syndicat Mixte pour l'aménagement du Parc d'Activités départemental de l'échangeur de Sablé-La Flèche (SMAPAD) ; - le déclassement de tronçons de RD numéros 70 et 120b et classement dans la voirie départementale du CR n° 14 à Crosnières et d'habiliter le Président et le 1^{er} Vice-Président à signer les actes à intervenir et tous documents afférents à ces dossiers,
- Accord de la Commission Permanente.**
- 6 - Modification de la répartition du programme 2015 d'opérations de sécurité sur les routes départementales** 30
- Il est proposé à la Commission permanente de valider la modification de la répartition du programme 2015 d'opérations de sécurité sur les routes départementales.
- Accord de la Commission Permanente.**
- 7 - Mise à jour de la convention de mise à disposition partielle de personnels du Département auprès du Syndicat mixte sarthois d'Aménagement numérique** 32
- Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de mise à disposition du personnel départemental.
- Accord de la Commission Permanente.**

AGRICULTURE, RURALITÉ ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

- 8 - Politique Territoriale Convention de Développement local** 39
- Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer 15 852 € au titre de la dotation proportionnelle transitoire de la CDL à la Communauté de communes du canton de Pontvallain.
- Accord de la Commission Permanente.**

- 9 - Politique territoriale Conventions de développement local** 40
 Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer l'avenant n°2 à la CDL de la Communauté de communes Maine 301.
Accord de la Commission Permanente.
- 10 - Agriculture** 44
 Il est proposé à la Commission permanente d'accorder les subventions ci-dessous :
 - 6 600 € destinés à 34 jeunes agriculteurs effectuant un Stage Préparatoire à l'Installation (SPI) ;
 - 7 500 € à un agriculteur de Lavaré pour son projet de Fabrique d'aliment à la ferme ;
 - 1 300 € à un agriculteur du Grand Lucé, au titre de l'aide à la transformation à la ferme ;
 - 320 000 € à la Chambre d'Agriculture et d'habiliter M. Le Président à signer la Convention 2015 jointe en annexe.
Accord de la Commission Permanente.
- 11 - Aménagement du territoire - agence des territoires de la sarthe (cession d'actions du département)** 57
 Il est proposé à la Commission permanente de valider la cession de 350 € d'actions de l'ATESART, en faveur de quatre collectivités.
Accord de la Commission Permanente.
- 12 - Convention autorisant l'occupation et l'exploitation d'équipements portuaires par la ville de Noyen/Sarthe** 59
 Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer la convention autorisant l'occupation et l'exploitation du port de Noyen-sur-Sarthe.
Accord de la Commission Permanente.

DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET LOGEMENT

- 13 - Environnement** 71
 Il est proposé à la commission permanente :
 - d'attribuer 20 420 € au Conservatoire des espaces naturels des Pays de la Loire (CEN Pays de la Loire) ; d'abroger la délibération n°28 de la Commission permanente du 13 mars 2015 pour la partie relative à la subvention octroyée au CENS ; d'habiliter le Président à signer cette nouvelle convention.
 - d'émettre un avis favorable et un avis défavorable à deux demandes de remise de majoration et d'intérêts de retard relatifs aux taxes départementales pour le CAUE et des espaces naturels sensibles,
 - d'habiliter le Président à signer les conventions accordant : 600 € à l'Association Le Jardinier sarthois, à l'Union Fédérale des Consommateurs de la Sarthe, à l'Association Cyclamaine et à 15 000 € à Sarthe Nature Environnement pour le fonctionnement de l'Espace Info Energie.
Accord de la Commission Permanente.

- 14 - Grand Prix du développement durable 2015 - 7ème édition** 94
- Il est proposé à la Commission permanente de répartir 13.500 €, afin de récompenser les lauréats de la 7ème édition du Grand Prix du Développement Durable.
- Accord de la Commission Permanente.**
- 15 - Logement** 96
- Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les aides aux organismes et sociétés d'HLM pour la production et la réhabilitation de logements sociaux :
- Délégation des aides à la pierre
 - . 4 500 € pour la construction de quatre logements
 - Aide départementale à la réhabilitation
 - . 11 863 € pour la réalisation de travaux d'adaptation au handicap dans trente et un logements.
- Accord de la Commission Permanente.**
- MM. Frédéric Beauchef, Daniel Chevalier, Régis Vallienne, membres du Conseil d'administration de l'OH Sarthe Habitat, Christophe Counil membre du Conseil d'administration de Le Mans Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.**
- 16 - Amélioration de l'habitat privé - Lutte contre l'habitat indigne Subventions aux particuliers dans le cadre du dispositif de lutte contre l'habitat indigne** 99
- Il est proposé à la Commission permanente d'accorder deux subventions de 2 500 € pour l'amélioration de l'habitat.
- Accord de la Commission Permanente.**
- 17 - Prêt pour l'amélioration de l'habitat des personnes âgées** 100
- Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer un prêt destiné à l'amélioration de l'habitat des personnes âgées pour un montant de 2 400 €.
- Accord de la Commission Permanente.**
- 18 - Conventions de partenariat relatives à la prévention des expulsions locatives** 102
- Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer :
- la convention de partenariat pour l'accompagnement et le maintien dans le logement des ménages manceaux,
 - la convention de partenariat de «coordination solidarité logement» pour le territoire de Sablé-sur-Sarthe.
- Accord de la Commission Permanente.**

CULTURE, JEUNESSE ET SPORTS

- 19 - Virement de crédit de la ligne de crédit 17562 vers la ligne de crédit 3911 pour l'attribution d'une dotation cantonale culturelle 2014** 115
Il est proposé à la Commission permanente de modifier l'attribution d'une subvention de fonctionnement au titre de la dotation cantonale culturelle pour l'année 2014.
Accord de la Commission Permanente.
- 20 - Actions Sportives Promotionnelles** 116
Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit global de 60 900 € destinés à différentes associations du Département.
Accord de la Commission Permanente.
- 21 - Sports mécaniques** 122
Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit global de 149 700 € destinés à différentes associations du Département.
Accord de la Commission Permanente.

FINANCES, RESSOURCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

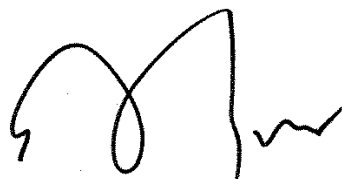
- 22 - Garantie d'emprunt accordée par le Département Accord sur la vente d'un logement par l'OPH Sarthe Habitat** 129
Il est proposé à la Commission permanente de donner son accord sur la vente d'un logement situé à Saint-Rémy du Val par l'OPH Sarthe Habitat.
Accord de la Commission Permanente.
MM. Frédéric Beauchef, Daniel Chevalier, Régis Vallienne, membres du Conseil d'administration de l'OH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.
- 23 - Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat** 130
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat à hauteur de 584 997,60 € soit 80% de deux emprunts d'un montant total de 731 247 € destinés à financer la réhabilitation de vingt logements locatifs situés à Fyé.
Accord de la Commission Permanente.
MM. Frédéric Beauchef, Daniel Chevalier, Régis Vallienne, membres du Conseil d'administration de l'OH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.
- 24 - Demande de garantie d'emprunt SA Mancelle d'Habitation** 161
Il est proposé la Commission permanente d'accorder à la SA Mancelle d'Habitation sa garantie à hauteur de 50% pour un emprunt d'un montant de 106 904 € destiné à financer la réhabilitation du CHRS Saint-Victeur au Mans.
Accord de la Commission Permanente.
- 25 - Mise en place de conventions SIG d'intérêt départemental** 188
Il est proposé à la Commission permanente d'approuver la passation de conventions SIG avec les EPCI mais aussi les partenaires réseaux et d'habiliter le Président à signer l'ensemble de ces conventions.
Accord de la Commission Permanente.

- 26 - **Mise en place d'une convention d'échange de données géographiques entre le Département et le Comité départemental de randonnée pédestre de la Sarthe** 200
Il est proposé à la Commission permanente d'approuver la passation d'une convention d'échange de données géographiques entre le Département et le Comité départemental de randonnée pédestre de la Sarthe et d'habiliter le Président à signer les pièces afférentes.
Accord de la Commission Permanente.
- 27 - **Composition de la Commission consultative des services publics locaux** 208
Il est proposé à la Commission permanente de nommer les représentants d'associations locales pour être membres de la commission consultative des services publics locaux et de prendre acte de sa composition globale.
Accord de la Commission Permanente.
- 28 - **Représentation du Conseil départemental dans les organismes extérieurs** 210
Il est proposé à la Commission permanente de désigner les représentants du Conseil départemental pour siéger dans les organismes extérieurs.
Accord de la Commission Permanente avec un vote contre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 H 00.

*
* *

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,



Dominique Le Mèner

Affiché le :

Retiré le :

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.